

Collecte continue de données qualitatives sur les opinions des Canadiens – octobre 2020

Sommaire

Rédigé pour le compte du Bureau du Conseil privé

Fournisseur: The Strategic Counsel

Numéro de contrat : 35035-182346/001/CY

Valeur du contrat: 1 618 838,00 \$

Date d'octroi du contrat : 18 décembre 2020

Date de livraison : 5 décembre 2020

Numéro d'enregistrement: POR-005-19

Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, prière d'écrire à por-rop@pco-bcp.ca

This report is also available in English





Résumé

Introduction

Le Secrétariat des communications et des consultations du Bureau du Conseil privé (BCP) a confié à The Strategic Counsel (TSC) le mandat de mener des cycles de recherche par groupe de discussion auprès de membres du public un peu partout au pays, portant sur des enjeux, des événements et des initiatives stratégiques de premier plan liés au gouvernement du Canada.

L'objectif général de ce programme de recherche qualitative se décline en trois volets : analyser les dimensions et les facteurs d'influence de l'opinion publique sur les plus importants enjeux auxquels le pays est confronté; évaluer les perceptions et les attentes relatives aux mesures et aux priorités du gouvernement fédéral; orienter l'élaboration des communications du gouvernement du Canada pour qu'elles continuent de s'harmoniser avec les points de vue des Canadiennes et des Canadiens et leurs besoins en matière d'information, tout en demeurant claires et à faciles comprendre.

La recherche vise à aider le Secrétariat des communications et des consultations du BCP à remplir son mandat, qui consiste à soutenir le bureau du premier ministre dans la coordination des communications du gouvernement. Plus particulièrement, la recherche permettra de s'assurer que le BCP reste au fait des tendances émergentes et de l'opinion des Canadiens sur les enjeux de macroniveau qui intéressent le gouvernement.

Le présent rapport dévoile les conclusions qui ressortent de douze groupes de discussion en ligne organisés entre le 1^{er} et le 29 octobre 2020 dans de nombreuses localités du pays, au Canada



atlantique, au Québec, en Ontario, au Manitoba, en Alberta et dans les Territoires du Nord-Ouest. Les détails concernant les lieux, le recrutement et la composition des groupes figurent ci-après.

Ce cycle de groupes de discussion, tenu alors que la pandémie se poursuivait au Canada, a surtout porté sur la COVID-19. La recherche a permis d'explorer à fond diverses questions interreliées, dont ce que les Canadiens entendent aux nouvelles sur le gouvernement du Canada, ce qu'ils pensent de la gestion fédérale de la pandémie et l'évolution de leurs comportements. Elle a également porté sur les points d'intersection entre la COVID-19 et l'économie, en particulier les soutiens financiers fédéraux et le passage de la Prestation canadienne d'urgence (PCU) à l'assurance-emploi (AE) et à trois autres prestations de relance. Deux concepts créatifs visant à renseigner les Canadiens sur ces récentes prestations ont été évalués dans plusieurs groupes au milieu du mois. Plus tard en octobre, les participants ont eu à se prononcer sur l'application Alerte COVID et à discuter des noms possibles pour de nouveaux programmes d'emploi et de formation destinés aux jeunes.

Outre les questions liées à la pandémie, la discussion a englobé d'autres sujets tels que le discours du Trône, la pêche en Nouvelle-Écosse, le racisme, les questions autochtones, la désaffection de l'Ouest, les questions d'intérêt local et les véhicules zéro émission (VZE).

Il convient de souligner que les résultats de la présente étude doivent être interprétés avec prudence, les conclusions d'une recherche qualitative étant de nature directionnelle et ne pouvant être attribuées à l'ensemble de la population à l'étude avec un quelconque degré de certitude.

Méthodologie

Aperçu des groupes

Public cible

- Résidents canadiens de 18 ans et plus.
- Les groupes ont été formés en fonction du lieu.
- Certains groupes se composaient de répondants appartenant à des sous-groupes de la population, par exemple des Canadiens racialisés, des personnes autochtones et des bénéficiaires de l'assurance-emploi ou d'autres prestations.

Approche détaillée

- Douze groupes de discussion dans diverses régions du Canada.
- Sept groupes de discussion se composaient de membres de la population générale habitant : en Nouvelle-Écosse, dans la ville de Québec, dans le nord de l'Alberta, au Manitoba, à Yellowknife, dans les régions d'Ottawa-Carleton, Toronto et Peel en Ontario ainsi que dans des villes de taille moyenne du sud et de l'est de l'Ontario.
- Les cinq autres groupes réunissaient des participants appartenant à des sous-groupes particuliers :



- Des personnes racialisées habitant dans la Grande région de Montréal (GRM) et dans la Région du Grand Toronto et de Hamilton (GTHA);
- o Des Autochtones habitant dans la région de l'Atlantique;
- Des bénéficiaires de l'assurance-emploi (AE) ou de prestations de la relance habitant de grandes villes et des villes de taille moyenne de l'Ontario et des villes de taille moyenne du Québec.
- Les discussions de groupe du Québec se sont déroulées en français, alors que toutes les autres ont eu lieu en anglais.
- Pour ce cycle, toutes les rencontres ont eu lieu en ligne.
- Huit participants ont été recrutés dans chaque groupe, afin de pouvoir compter sur la présence de six à huit personnes.
- Dans l'ensemble des lieux, 80 personnes ont participé aux discussions. Les détails sur le nombre de participants par groupe sont donnés ci-dessous.
- Chaque participant a perçu des honoraires. Les incitatifs ont varié de 90 \$ à 125 \$ par personne en fonction du lieu et de la composition du groupe.

Emplacement et composition des groupes

Emplacement et composition des groupes										
LIEU	GROUPE	LANGUE	DATE	HEURE (HNE)	COMPOSITION DU GROUPE	NOMBRE DE PARTICIPANTS				
Nouvelle-Écosse	1	Anglais	1 ^{er} oct.	17 h-19 h	Pop. gén.	8				
Grande région de Montréal	2	Français	5 oct.	18 h-20 h	Canadiens racialisés	8				
Région du Grand Toronto et de Hamilton	3	Anglais	7 oct.	18 h-20 h	Canadiens racialisés	8				
Canada atlantique	4	Anglais	13 oct.	17 h-19 h	Autochtones	8				
Ontario – Grandes villes et villes de taille moyenne	5	Anglais	14 oct.	18 h-20 h	AE et prestations de relance	7				
Ville de Québec	6	Français	15 oct.	18 h-20 h	Pop. gén.	4				
Alberta – Communautés du nord	7	Anglais	19 oct.	20 h-22 h	Pop. gén.	6				
Manitoba	8	Anglais	20 oct.	19 h-21 h	Pop. gén.	7				
Yellowknife	9	Anglais	21 oct.	20 h-22 h	Pop. gén.	6				
Ontario – Ottawa-Carleton, Toronto, Peel	10	Anglais	26 oct.	18 h-20 h	Pop. gén.	6				
Quebec – Villes de taille moyenne	11	Français	27 oct.	18 h-20 h	AE et prestations de relance	4				



Ontario – Villes de taille moyenne du sud et de l'est de l'Ontario	12	Anglais	29 oct.	18 h-20 h	Pop. gén.	8
				80		

Principales constatations

Partie I: Conclusions relatives à la COVID-19

Le gouvernement du Canada dans l'actualité (tous les lieux)

La COVID-19 dans l'actualité

Pendant tout le mois d'octobre, lorsque nous avons demandé aux participants ce qu'ils avaient vu, lu ou entendu au sujet du gouvernement du Canada dernièrement, ils ont cité avant tout des sujets liés à la COVID-19, en particulier la prolongation des soutiens financiers. Ils étaient au courant de la fin de la Prestation canadienne d'urgence (PCU) et de la transition des bénéficiaires vers l'assurance-emploi et les trois prestations de relance récemment mises sur pied. Outre la question de la PCU, les participants ont mis l'accent sur la hausse des cas de COVID-19 au Canada. Lorsque nous leur avons demandé s'ils avaient entendu parler de nouvelles mesures prises par le gouvernement du Canada dans le contexte de la pandémie (hormis les soutiens financiers déjà cités), les participants ont mentionné la fermeture de la frontière canado-américaine, le financement d'essais cliniques pour les vaccins contre la COVID-19 et l'application Alerte COVID.

Les participants de grandes villes et de villes de taille moyenne de l'Ontario ont été questionnés sur les capacités et les procédures de dépistage de la COVID-19 dans leur collectivité. Bon nombre avaient eu vent des nouvelles directives de dépistage, des longs délais d'attente et du potentiel offert par les tests rapides. Au cours de la discussion, ils ont souligné la nécessité d'accroître le nombre de points de services, de recruter plus de personnel pour les analyses en laboratoire et de trouver des solutions, comme les tests rapides, qui accélèrent le processus de dépistage.

Dans le groupe tenu à Yellowknife, le Fonds de soutien aux entreprises du Nord (FSEN) n'était guère connu des participants. Après avoir reçu un complément d'information sur le fonds, beaucoup ont émis des réserves à son égard, liées au caractère non remboursable des subventions et aux répercussions qu'elles auraient sur le déficit budgétaire fédéral.

Autres actualités et enjeux du gouvernement fédéral

Mis à part la COVID-19, les participants ont fait allusion à d'autres actualités dont ils avaient entendu parler concernant le gouvernement du Canada, notamment le litige sur la pêche au homard des Mi'kmaq en Nouvelle-Écosse, l'accord de contribution conclu avec l'organisme WE Charity, l'interdiction des plastiques à usage unique, la progression du mouvement Black Lives Matter (BLM) et divers enjeux liés aux élections américaines de novembre 2020.



Vers la mi-octobre, nous avons sondé la connaissance et l'opinion de plusieurs groupes à l'égard de nouvelles récentes visant l'interdiction des plastiques à usage unique par le gouvernement du Canada. Le niveau de connaissance variait sensiblement selon le lieu, les participants de l'est (Ontario et Québec) étant beaucoup plus au courant de l'interdiction que ceux de l'Ouest (Manitoba et C.-B.). Ceux qui en avaient entendu parler croyaient qu'elle entrerait en vigueur en 2021 et couvrirait des articles comme les pailles, les sacs en plastique et les ustensiles et contenants pour emporter. De l'avis de la plupart, l'interdiction des plastiques à usage unique était une heureuse initiative, qui aurait des effets salutaires sur l'environnement. Certains participants ont toutefois mentionné qu'il faudrait proposer des solutions de rechange viables et ne pas négliger les considérations liées aux mesures sanitaires.

Gestion de la COVID-19 par le gouvernement du Canada (villes ontariennes aux prises avec une deuxième vague, bénéficiaires de l'AE ou de prestations de relance habitant des villes de taille moyenne du Québec, villes de taille moyenne du sud et de l'est de l'Ontario)

Tous groupes confondus, la plupart des participants s'entendaient pour dire que le gouvernement du Canada avait fait du bon travail dans le cadre de sa réponse à la pandémie. Ils reconnaissaient au gouvernement le mérite d'avoir déployé rapidement des soutiens financiers pour les particuliers et les entreprises, notamment la PCU. À leurs yeux, la réponse du Canada se comparait avantageusement à celle d'autres pays et ils considéraient que les points de presse quotidiens, la transparence décisionnelle, le dépistage efficace, les contrôles supplémentaires, l'aide aux voyageurs et les communications relatives aux consignes de sécurité avaient été bien gérés.

Lorsque nous avons invité les participants à évaluer la performance du gouvernement du Canada pour ce qui est de protéger la santé des Canadiens, de les renseigner sur les moyens de prévenir la propagation de la COVID-19 et d'aider financièrement ceux qui étaient touchés par la pandémie, ils se sont montrés tout aussi élogieux. La plupart estimaient que pour la dimension sanitaire, la gestion du gouvernement fédéral était aussi bonne maintenant, sinon meilleure, qu'aux premiers jours de la pandémie.

Appelés à dire ce que le gouvernement pourrait faire d'autre en ces domaines, les participants ont tout de même avancé quelques suggestions :

- Sur le plan de la santé, les suggestions consistaient à régler les problèmes des centres de soins de longue durée, à aider davantage les écoles et à sévir contre ceux qui font fi des consignes de la COVID-19.
- Au chapitre des communications, les participants ont proposé d'améliorer le site Web du
 gouvernement du Canada, de peaufiner les campagnes menées dans les médias sociaux et de
 recourir davantage aux médias grand public, y compris à l'affichage extérieur. Il a aussi été
 recommandé, par souci de transparence, que la promotion de vaccins par le gouvernement fédéral
 s'accompagne d'une campagne de communication fondée sur des données probantes.
- En ce qui concerne l'aide financière, les participants voulaient qu'elle cible plus précisément les personnes qui en ont besoin, et que les gens reçoivent de l'assistance (en ligne et par



l'intermédiaire du centre d'appel) pour déterminer leur admissibilité aux soutiens et présenter leur demande.

Les réactions aux trois nouvelles prestations de relance – la Prestation canadienne de la relance économique, la Prestation canadienne de relance économique pour proches aidants et la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique – ont été extrêmement positives. Les deux dernières, en particulier, ont recueilli de fermes appuis, car elles semblaient combler d'importantes lacunes par rapport aux soutiens financiers précédemment offerts.

Changements de comportement (Nouvelle-Écosse, Canadiens racialisés de la GRM, Canadiens racialisés de la RGTH, Autochtones du Canada atlantique, bénéficiaires de l'AE ou de prestations de relance habitant de grandes villes ou des villes de taille moyenne de l'Ontario, ville de Québec, Yellowknife, villes ontariennes aux prises avec une deuxième vague, villes de taille moyenne du sud et de l'est de l'Ontario)

Nous avons demandé aux participants en quoi leurs comportements et leurs habitudes avaient changé ces dernières semaines ou ces derniers mois avec l'évolution de la pandémie. Les réponses ont varié selon leurs circonstances personnelles, par exemple leur situation familiale et professionnelle, ainsi qu'en fonction de la trajectoire des cas dans leur région.

Pour certains, rien ou presque n'avait changé. Ils avaient instauré une routine dès les premiers mois de la pandémie et s'y tenaient sans trop de difficulté. Ces participants observaient les mesures de sécurité contre la COVID-19, désormais familières.

D'autres ont indiqué qu'ils continuaient à s'adapter aux exigences de la situation. Beaucoup ont dit se montrer plus vigilants en réponse à la hausse des cas dans leur région. Ils portaient le masque plus régulièrement et évitaient de sortir au restaurant, d'aller magasiner et d'utiliser les transports en commun. Plusieurs participants prenaient davantage de précautions à l'approche d'un hiver et d'une saison grippale pressentis comme difficiles, qui risquaient de fortement solliciter le système de soins de santé. D'autres faisaient le choix conscient de moins voir des amis ou des parents âgés hors de leur bulle, craignant qu'ils soient plus vulnérables en cas d'exposition au virus. De nombreux participants ont parlé de l'impact de ces changements et de leur profonde frustration à la perspective de ne pas pouvoir fêter l'Action de grâce et Noël en famille.

Même ceux qui s'aventuraient de nouveau à l'extérieur depuis quelques semaines ont dit se montrer très prudents durant leurs activités et leurs interactions. Quelques participants ont toutefois indiqué qu'ils rendaient plus facilement visite à des parents âgés ou immunodéprimés; étant donné que tout le monde prenait les précautions voulues, il leur semblait maintenant sécuritaire d'élargir leur bulle.

Habitudes de dépenses

Les participants ont été à peu près aussi nombreux à faire état d'une hausse de leurs dépenses sous l'effet de la pandémie que d'une baisse. La hausse s'expliquait surtout par la progression du coût de la vie, associée à des factures plus élevées pour l'épicerie, le carburant et l'électricité. Dans certaines familles, l'achat d'ordinateurs pour les enfants qui étaient passés à l'apprentissage à distance



représentait une dépense supplémentaire. D'autres dépenses en hausse, de nature discrétionnaire, étaient liées au magasinage en ligne, aux loisirs et aux rénovations. De leur côté, les participants dont les dépenses avaient diminué ont dit avoir économisé sur le transport depuis qu'ils travaillaient chez eux (essence, carte de transport en commun) et avoir réduit leurs dépenses de loisirs et de divertissement. Les habitudes de dépenses avaient tendance à suivre les cycles d'ouverture et de fermeture des entreprises, au gré des étapes où se trouvaient les villes et les régions dans leur réponse à la COVID-19. La plupart des participants ont affirmé que dans l'ensemble la vie était plus chère et ont désigné les coûts croissants des aliments, de l'électricité et de l'essence comme les principaux responsables.

Points de vue sur une deuxième vague

De l'avis général des participants, une deuxième vague de COVID-19 frappait déjà de nombreuses régions du Canada – sauf les provinces de l'Atlantique – ou le ferait sous peu. Les participants de l'Atlantique reconnaissaient aussi qu'une deuxième vague était inévitable, malgré leur nombre de cas faible par rapport au reste du pays.

Cela dit, un certain optimisme avait cours quant à l'état de préparation des gouvernements et des autorités de la santé publique et à leur capacité de gérer une deuxième vague. En ce qui concerne la réponse de la population, beaucoup pensaient que les gens s'étaient habitués aux directives et y adhéreraient donc plus facilement cette fois-ci. Les participants s'attendaient néanmoins à ce que l'hiver et la saison des rhumes et des grippes compliquent la lutte contre la COVID-19, notamment à cause de la difficulté à s'y retrouver dans les symptômes. Ils anticipaient une autre ronde de fermetures, mais espéraient que les mesures seraient moins draconiennes pour ce qui est de l'ampleur du confinement et la période d'isolement. Certains redoutaient que les problèmes de santé mentale s'accentuent lors d'une deuxième vague; selon eux, beaucoup de gens auraient du mal à supporter le manque d'activités sociales, conjugué à la déprime saisonnière.

Les participants hésitaient à dire dans quelles conditions il serait justifié de rétablir les restrictions pour combattre une deuxième vague de COVID-19. La plupart pensaient que les mesures devraient dépendre des taux d'infection. Ils croyaient aussi que les gouvernements pourraient intervenir de façon plus ciblée, à l'échelle locale plutôt que régionale ou provinciale. En définitive, ils s'inquiétaient surtout d'une nouvelle détérioration de l'économie, de la santé mentale des gens et de la situation financière de ceux qui ont perdu un emploi à cause de la pandémie.

Impacts de la COVID-19

Comme on l'a vu, les participants appréhendaient les conséquences de la COVID-19 sur leur vie personnelle et familiale, les communautés et les entreprises, d'autant plus que l'hiver approchait et qu'une deuxième vague semblait inéluctable au Canada. Ils ont évoqué les effets de la pandémie et des comportements recommandés par la santé publique sur les familles, les jeunes enfants et les aînés. Les répercussions psychologiques du manque de compagnie et d'interactions sociales venaient au premier rang des préoccupations. Beaucoup s'inquiétaient des effets induits par l'isolement prolongé et s'attendaient à ce que la solitude, conjuguée à l'insécurité financière, augmente le nombre de personnes aux prises avec divers problèmes de santé mentale, y compris la dépression et l'idéation



suicidaire. L'augmentation du nombre de cas de violence conjugale a également été soulevée. De l'avis des participants, l'accès à des services de santé mentale et à des soutiens deviendrait vital pour surmonter ces problèmes ainsi que pour aider les particuliers et les familles en deuil. Outre cela, ils se désolaient également pour les entreprises, en particulier celles de petite taille, et n'étaient guère optimistes quant à leurs chances de survivre à de nouveaux cycles d'ouverture et de fermeture. En général, les participants souffraient de ce qu'ils ont décrit comme un manque de liberté. S'ils semblaient prêts à suivre les recommandations sanitaires, certains ont reconnu la difficulté que cela poserait dans l'optique de la santé mentale.

Soutiens financiers (Nouvelle-Écosse, Canadiens racialisés de la GRM, bénéficiaires de l'AE ou de prestations de relance habitant de grandes villes ou des villes de taille moyenne de l'Ontario, nord de l'Alberta, Manitoba, Yellowknife, bénéficiaires de l'AE ou de prestations de relance habitant des villes de taille moyenne du Québec)

Le 27 septembre 2020, le gouvernement du Canada a lancé la transition de la Prestation canadienne d'urgence (PCU) à un régime d'assurance-emploi simplifié, afin de continuer d'offrir un soutien au revenu aux Canadiens qui ne sont pas en mesure de travailler à cause de la COVID-19 et qui sont admissibles à une série de prestations de relance temporaires. Dans les groupes de discussion énumérés ci-dessus, nous avons sondé le niveau de connaissances et l'opinion des participants au sujet des prestations de relance.

De nombreux participants savaient que la Prestation canadienne d'urgence (PCU) touchait à sa fin et que ses bénéficiaires actuels seraient automatiquement transférés vers l'assurance-emploi. Dans l'ensemble, les participants reconnaissaient l'utilité de la PCU et certains ont confirmé que les personnes ayant touché la PCU devraient rester admissibles aux prestations. L'accessibilité de l'assurance-emploi et de la nouvelle série de prestations de relance à de nouveaux groupes (p. ex., les propriétaires de petites entreprises, les travailleurs saisonniers) était également vue d'un bon œil.

Nous avons mené une discussion plus approfondie sur les trois prestations de relance – la Prestation canadienne de la relance économique, la Prestation canadienne de relance économique pour proches aidants et la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique – après avoir fourni aux groupes une description sommaire de ces programmes. Sauf rares exceptions, les participants étaient en faveur du régime d'assurance-emploi simplifié et des nouvelles prestations. Les programmes leur semblaient simples et bien expliqués. Les prestations destinées aux proches aidants et aux personnes qui n'ont pas de congés de maladie payés revêtaient encore plus de valeur à leurs yeux. Les quelques critiques soulevées concernaient le fait que le montant des prestations ne tient pas compte des différences régionales sur le plan du coût de la vie ni de la taille ou des dépenses des ménages. Il a également été question de certains segments de la population qui étaient laissés de côté, par exemple : les jeunes, les aînés, les travailleurs canadiens à faible revenu, les personnes qui ne sont pas en mesure d'accumuler le nombre d'heures requises, les travailleurs étrangers et les groupes marginalisés (p. ex. les sans-abri).

En ce qui concerne la durée souhaitable de ces prestations, la plupart des participants estimaient qu'elles seraient nécessaires pendant au moins plusieurs mois ou jusqu'à ce que la menace de la



pandémie se soit dissipée et que l'économie ait amorcé son rétablissement. Lorsque nous leur avons demandé si un délai d'un an leur paraissait raisonnable, ils ont généralement répondu par l'affirmative, au motif que ces programmes sont des stimulants économiques indispensables.

Pour terminer, nous avons indiqué aux participants que sous l'ancien régime, les prestations d'assurance-emploi constituaient un revenu imposable. La question de savoir si c'était également le cas pour le régime d'assurance-emploi simplifié et les nouvelles prestations de relance a suscité une certaine confusion, mais la plupart des participants ont supposé que ces prestations seraient imposables.

Évaluation de concepts publicitaires (Canadiens racialisés de la RGTH, bénéficiaires de l'AE ou de prestations de relance habitant de grandes villes ou des villes de taille moyenne de l'Ontario, ville de Québec)

Deux concepts publicitaires différents ont été évalués dans plusieurs groupes : un scénarimage d'animation et une publicité conçue pour les médias sociaux.

Scénarimage d'animation sur les prestations de relance (Canadiens racialisés de la RGTH, bénéficiaires de l'AE ou de prestations de relance habitant de grandes villes ou des villes de taille moyenne de l'Ontario, ville de Québec)

Dans les trois groupes mentionnés ci-dessus, nous avons montré aux participants un scénarimage d'animation qui vise à informer la population canadienne au sujet des nouvelles prestations de relance mises en place pour soutenir les Canadiens touchés par la COVID-19.

En règle générale, les participants ont évalué assez favorablement la publicité, dont ils aimaient la simplicité et la concision. De plus, le message était clair et direct et cet aspect leur plaisait. Les participants ont salué l'utilisation de l'animation, qui permettait au message de ressortir du lot. Ils étaient assez unanimes dans leur description du message principal : le gouvernement fédéral offrait des programmes d'aide financière élargis et plus exhaustifs aux Canadiens.

Le caractère fade ou peu réjouissant de la publicité, attribuable principalement à la palette de couleurs employée, était considéré comme le principal point faible. Les participants trouvaient la publicité trop sobre et monochrome. Ils jugeaient notamment que l'emploi du gris donnait un aspect morose, triste, voire apocalyptique à la publicité.

Invités à dire si la publicité était informative, les participants ont formulé des opinions partagées. Selon certains, elle était trop vague et ne fournissait pas assez de renseignements, en particulier sur les programmes ou la clientèle admissible. D'autres participants estimaient en revanche que la publicité devait être de courte durée et qu'elle invitait efficacement l'auditoire à consulter le site Web pour obtenir plus d'informations.

Afin d'évaluer la compréhension du message, une série de phrases tirées de la publicité ont été examinées plus en détail. La plupart des participants aimaient la phrase « Le soutien que nous offrons actuellement aux Canadiens permettra d'assurer la force et la sécurité de notre pays ». D'après eux, elle



était rassurante et montrait que le gouvernement du Canada soutenait les Canadiens. L'autre phrase qui leur a été présentée, « Se soutenir mutuellement aujourd'hui permettrait d'assurer notre sécurité et de rendre le Canada plus résilient », a toutefois suscité des réactions plus mitigées. Certains la trouvaient rafraîchissante, car elle se démarquait des autres communications sur la pandémie émanant du gouvernement fédéral. D'autres lui ont réservé un accueil moins favorable, la jugeant trop longue et verbeuse. Par ailleurs, l'emploi du qualificatif « résilient » dans ce contexte a déplu à quelques participants. Tout compte fait, la plupart préféraient la première phrase. Lorsqu'on leur a demandé comment ils interprétaient la phrase « un régime d'assurance-emploi élargi et plus accessible », tous convenaient qu'elle suggérait que l'assurance-emploi serait désormais accessible à un plus grand nombre de Canadiens, à commencer par ceux qui n'y étaient pas admissibles auparavant, comme les travailleurs autonomes.

Publicité pour les médias sociaux portant sur la Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants (ville de Québec)

Nous avons montré aux participants de la ville de Québec une publicité conçue pour les médias sociaux, puis une autre image possible (voir l'annexe C) pour recueillir leurs impressions et déterminer leurs préférences. Pratiquement tous les participants ont réagi favorablement à la version originale de la publicité conçue pour les médias. Grâce à sa clarté et à sa spécificité, elle véhiculait bien son message aux Canadiens. Toutefois, lorsque nous leur avons demandé de dire laquelle des deux images serait plus percutante dans une publicité sur la Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants (PCREPA), une majorité de participants se sentaient plus interpellés par la deuxième image présentée, qui cadrait mieux avec la PCREPA.

Soutien pour les jeunes (villes de taille moyenne du sud et de l'est de l'Ontario)

Les participants d'un groupe de discussion tenu à la fin du mois ont été invités à se prononcer sur plusieurs possibilités de noms pour deux programmes que le gouvernement du Canada lançait à l'intention des jeunes de 15 à 30 ans.

Le premier programme viserait à aider les jeunes Canadiens à se trouver un emploi grâce à des partenariats avec des employeurs de secteurs dans lesquels la demande est forte. Parmi les quatre noms évalués, *c'est Programme de compétences, de formation et d'emploi des jeunes* que les participants ont préféré, car ils trouvaient ce nom clair, descriptif et professionnel et suffisamment détaillé pour savoir à quelle clientèle le programme s'adresse et ce à quoi il sert. Les participants avaient des opinions plus partagées sur les autres noms possibles et ont eu de vives discussions sur l'utilisation du terme « jeunes », compte tenu de l'étendue du groupe d'âge visé. Selon eux, ce terme ne convenait pas pour décrire des personnes de 20 à 30 ans et ces derniers risquaient de penser que ce programme ne s'adresse pas à eux.

Le second programme était axé sur le soutien de l'employabilité des jeunes vulnérables, y compris ceux qui vivent avec un handicap, de ménages à faible revenu ou de jeunes autochtones. Nous avons présenté différents noms possibles pour ce programme aux participants. *Programme Développement des compétences* est celui qu'ils préféraient, en raison de l'accent mis sur l'amélioration des



compétences. Certains aimaient mieux *Programme acquérir des expériences*, le terme expérience leur semblant plus général et englobant pour évoquer les différentes façons d'acquérir des compétences et de l'expérience. Quelques participants avaient un penchant pour *Jeunes au travail*, surtout parce qu'il est facile à retenir et adapté aux médias sociaux.

Application Alerte COVID (ville de Québec, Manitoba)

Les participants de la ville de Québec et du Manitoba ont eu une brève discussion sur l'application Alerte COVID durant laquelle nous avons pu évaluer la connaissance générale de l'application et l'expérience de ceux qui l'avaient téléchargée. La discussion nous a aussi permis de cerner la probabilité que les autres participants téléchargent l'application à leur tour, à la lumière des renseignements fournis.

Presque tout le monde connaissait l'application et avait une assez bonne idée de son fonctionnement. Certains savaient qu'elle fait appel à la technologie Bluetooth. D'autres ne le savaient pas, mais comprenaient son principe de base, c'est-à-dire que l'application utilise des données géolocalisées pour déterminer quand un utilisateur est entré en contact avec une personne ayant reçu un diagnostic positif à la COVID-19. Le fonctionnement de l'application échappait toutefois à certains participants, qui croyaient nécessaire d'entrer manuellement les données relatives aux emplacements. Pour d'autres, elle n'était pas tant un outil de recherche de contacts qu'une source d'information, et sa principale raison d'être consistait à transmettre de nouveaux renseignements sur la COVID-19 aux utilisateurs.

Assez peu de participants avaient téléchargé l'application. Leurs commentaires sur l'expérience étaient positifs. Ils ont signalé, en particulier, la simplicité du téléchargement et la facilité d'utilisation du produit. Les autres ont affirmé qu'ils avaient simplement besoin d'un rappel et d'un encouragement; à la fin de la discussion, ils ont répété qu'ils envisageraient de se procurer l'application ou à tout le moins prendraient le temps de l'examiner de plus près.

Au chapitre des préoccupations, quelques participants hésitaient à laisser la fonction Bluetooth activée en permanence ou s'inquiétaient des frais de données accrus associés au fonctionnement de l'application en arrière-plan et de la décharge rapide de leur téléphone cellulaire. Un petit nombre de participants ont également évoqué le risque que leurs données personnelles soient piratées ou utilisées à d'autres fins à leur insu. Enfin, quelques participants ont fait remarquer que, n'ayant pas de téléphone intelligent, ils n'avaient pas accès à l'application Alerte COVID.

Partie II: Autres enjeux



Le discours du Trône (Nouvelle-Écosse)

Les participants étaient peu nombreux à se rappeler le discours du Trône, livré le 23 septembre 2020, et seulement quelques participants ont mentionné l'avoir écouté ou avoir lu des articles à ce sujet dans les journaux.

Après voir passé en revue les quatre principaux piliers du discours du Trône avec les participants, nous leur avons demandé s'il leur semblait que le gouvernement du Canada avait raté des occasions importantes ou devrait se concentrer sur d'autres priorités. Plusieurs dossiers leur paraissaient mériter une attention accrue, notamment : les initiatives environnementales, l'amélioration des relations Canada-États-Unis dans un vaste éventail d'enjeux, l'amélioration de l'autosuffisance du Canada et une meilleure utilisation de ses ressources, l'unité nationale et le Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord

Interrogés à savoir s'ils avaient entendu quoi que ce soit au sujet du déficit budgétaire projeté par le gouvernement du Canada, les participants ont pour la plupart répondu par la négative. Cependant, après avoir reçu quelques précisions, ils n'ont pas été particulièrement surpris d'apprendre que le déficit prévu s'élevait à 343 milliards de dollars cette année en raison de l'important soutien financier apporté aux Canadiens par le gouvernement fédéral depuis le début de la pandémie. Bien que beaucoup étaient favorables à l'aide financière offerte par le gouvernement fédéral, ils avaient des préoccupations au sujet des abus commis par des Canadiens non admissibles à l'assistance. Ils pensaient que dorénavant, des mesures devraient être prises pour favoriser le retour au travail des Canadiens et que le gouvernement devrait adopter une approche mieux adaptée et plus équitable en ce qui a trait à la distribution de l'aide financière.

La pêche en Nouvelle-Écosse (Nouvelle-Écosse, villes ontariennes aux prises avec une deuxième vague, bénéficiaires de l'AE ou de prestations de relance habitant des villes de taille moyenne du Québec, villes de taille moyenne du sud et de l'est de l'Ontario)

Le sujet de la pêche en Nouvelle-Écosse a été abordé durant le mois dans plusieurs groupes formés de participants de l'Ontario, du Québec et de la Nouvelle-Écosse, dont plusieurs Autochtones du Canada atlantique (le compte rendu est présenté séparément dans la section intitulée Questions autochtones).

Interrogés sur ce qu'ils avaient entendu au sujet de la pêche en Nouvelle-Écosse, les participants ont démontré un niveau de connaissance très variable selon les régions. En Nouvelle-Écosse, les participants étaient pour la plupart très bien informés et avaient une solide compréhension des divers aspects de l'enjeu. Ce groupe reconnaissait à l'unanimité que les pêcheurs autochtones se prévalaient de leur droit de chasse, de pêche et de cueillette pour se procurer un « moyen de subsistance convenable », conformément à l'arrêt *Marshall* de 1999 de la Cour suprême du Canada. Ainsi, ils considéraient généralement que les pêcheurs autochtones agissaient dans les limites de leurs droits. Dans les autres régions, la connaissance du différend était plus limitée. La connaissance des participants reposait seulement sur ce qu'ils avaient lu dans les manchettes et ils n'ont donné que des détails imprécis, la plupart mentionnant que des manifestations avaient eu lieu et qu'il y avait un conflit entre des pêcheurs autochtones et non autochtones. Dans l'ensemble, les participants se sont



montrés davantage préoccupés par le fait que le conflit risque de se poursuive en l'absence de dialogue et d'une entente négociée entre les parties.

Quel que soit leur niveau de connaissance au sujet de cet enjeu, les participants s'entendaient pour la plupart sur le fait que le gouvernement du Canada devrait s'impliquer pour régler ce différend, mais c'est en Nouvelle-Écosse que ce point de vue a été exprimé avec le plus de force. Les participants préconisaient que le gouvernement fédéral fasse respecter les lois, agisse comme médiateur ou négocie avec les parties prenantes et établisse des règles clairement définies pour les deux parties. En Nouvelle-Écosse, les participants ont souligné qu'il était peu probable que le différend puisse se résoudre sans l'intervention du gouvernement du Canada.

Le racisme (Canadiens racialisés de la GRM, Canadiens racialisés de la RGTH)

Deux groupes composés de Canadiens racialisés se sont réunis au cours du mois, l'un dans la grande région de Montréal (GRM) et l'autre, dans la Région du Grand Toronto et de Hamilton (RGTH) où les participants se sont livrés à de vastes échanges à propos du racisme au Canada.

Quand nous leur avons demandé si le racisme posait problème au Canada, les participants des deux groupes ont exprimé des points de vue quelque peu différents, mais tous s'entendaient pour dire que le racisme existe au Canada et qu'il tend à se manifester subtilement. Certains ont noté que la nature discrète du racisme au Canada le rend peut-être même plus insidieux, et donc plus difficile à confronter, contester et éliminer. Les participants ont fait remarquer que le racisme se manifestait de nombreuses manières dans leur vie quotidienne et au sein d'institutions et de systèmes spécifiques, plus particulièrement sur les lieux de travail, dans les organismes d'application de la loi et le système judiciaire.

Plusieurs participants ont soulevé la question des stéréotypes dans lesquels ils se trouvaient souvent enfermés, situation qu'ils considéraient comme courante, sans qu'elle soit nécessairement intentionnelle. Dans l'ensemble, ils percevaient que, même si le Canada est reconnu comme une société diversifiée, davantage de mesures pourraient être prises pour promouvoir une meilleure compréhension des diverses cultures et origines, et accroître la tolérance envers elles.

Le racisme systémique était vu comme un problème délicat et complexe et certains des participants considéraient que l'éducation demeurait la meilleure stratégie pour le contrer. Plus précisément, les participants ont recommandé non seulement l'élaboration et l'instauration d'un programme pédagogique plus diversifié dans les écoles, et ce, dès les premières années, mais également le déploiement d'une initiative plus vaste pour l'éducation du grand public. Parmi les autres recommandations, notons la mise en valeur de divers modèles d'identification, la valorisation des réalisations et des contributions des divers groupes à la vie canadienne, et l'utilisation de ressources et de stratégies d'intervention ciblées pour les jeunes à haut risque des communautés défavorisées afin d'améliorer le sort de ces groupes.

Les participants ont discuté d'une série d'annonces récentes du gouvernement du Canada visant à remédier au problème du racisme systémique. Dans l'ensemble, ils étaient d'avis que les dix mesures



étaient importantes et bien fondées. Cependant, les participants estimaient que cinq d'entre elles étaient susceptibles d'être plus efficaces pour changer les choses. La majorité étaient liées au système de justice pénale, mais aussi aux mesures visant à contrer la haine en ligne et à valoriser certaines communautés en particulier par la création de débouchés économiques. Plusieurs participants se sont montrés favorables à ce que le gouvernement fédéral instaure des lois et investisse pour régler les problèmes de discrimination systémique dans toutes les phases du système judiciaire. De même, ils étaient en faveur des efforts visant à moderniser la formation des policiers et des agents responsables de l'application de la loi. Ils considéraient que ces initiatives étaient un point de départ important qui conduirait ultimement à un système judiciaire plus juste et équitable. Les participants se sont également montrés préoccupés par le phénomène grandissant de la diffusion de discours haineux en ligne et ont souligné la nécessité pour les plateformes de réseaux sociaux de jouer un rôle plus proactif afin de s'attaquer au problème et d'exercer le contrôle nécessaire. Le renforcement des efforts d'autonomisation économique visant des communautés ciblées a été vu comme un moyen supplémentaire d'aider les groupes racialisés à trouver de l'emploi et de favoriser le recrutement d'une plus grande diversité de candidats. De façon générale, les participants étaient d'avis que la mise en œuvre de politiques axées sur la diversité dans les milieux de travail, plus particulièrement au sein de la fonction publique, était un point de départ important qui mènerait vers une plus grande diversité chez ceux qui détiennent des postes de leadership.

Questions autochtones (Autochtones du Canada atlantique)

En octobre, un groupe de discussion formé d'Autochtones du Canada atlantique a été réuni. La discussion a touché un large éventail de sujets et nous avons pu recueillir les opinions des participants sur les priorités essentielles pour les peuples autochtones, la pêche en Nouvelle-Écosse, la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA), le racisme systémique et le problème de l'amélioration de l'eau potable dans les réserves.

En termes de priorités, les participants s'entendaient pour dire que les Canadiens sont généralement mal informés au sujet des droits, de la culture et des valeurs des Autochtones, ce qui a pour conséquence la désinformation, les préjugés et la méfiance. Parmi les autres enjeux soulevés dans le contexte de cette discussion, notons le racisme, le peu de débouchés économiques pour les Autochtones, plus particulièrement pour ceux qui vivent dans les réserves, le manque de financement pour les communautés autochtones et le besoin d'une meilleure représentation des Autochtones au sein des organes décisionnels. Les participants ont manifesté le désir de voir le gouvernement du Canada respecter ses promesses envers les peuples autochtones et ont exprimé leur déception devant ce qu'ils percevaient comme un décalage flagrant entre le discours et les actes du gouvernement fédéral.

Certains participants étaient au courant des enjeux liés aux pêcheurs de homard autochtones et commerciaux en Nouvelle-Écosse. Quelques-uns ont fait remarquer que, dans la situation inverse, le problème aurait reçu beaucoup plus d'attention de la part du gouvernement fédéral. Les participants croyaient résolument que le gouvernement du Canada devrait démontrer son engagement à protéger les droits autochtones issus de traités en agissant plus fermement et promptement et que, ce faisant,



cela aiderait à rectifier les perceptions erronées du public au sujet des droits autochtones (p. ex., que les pêcheurs autochtones agissent illégalement).

Les connaissances des participants sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA) étaient très limitées. Quand nous avons demandé aux participants quels changements se produiraient, d'après eux, si le Canada mettait intégralement en œuvre la DNUDPA, ils se sont montrés sceptiques devant cette possibilité, jugée utopique. Ils étaient d'avis que la mise en œuvre intégrale était au mieux une lointaine possibilité, qui exigerait que le gouvernement du Canada cède considérablement, sinon entièrement aux peuples autochtones le contrôle de leurs terres et de leurs droits. Comme point de départ, les participants estimaient que le gouvernement du Canada devrait commencer à négocier des ententes sur l'utilisation des terres avec chaque réserve individuellement, accorder à chaque communauté autochtone une plus grande autonomie et collaborer à la création d'un plan de protection de l'environnement.

Par la suite, les discussions se sont orientées sur le racisme à l'encontre des Autochtones lequel, selon la plupart des participants, est omniprésent au Canada. Plusieurs avaient personnellement été victimes de racisme à divers degrés. Ils ont souligné le rôle de plusieurs systèmes et institutions qui perpétuent ce cycle, dont les médias, le secteur de la santé, l'enseignement public, les forces de l'ordre, le système judiciaire et les gouvernements.

Le dernier sujet de discussion portait sur les efforts du gouvernement du Canada pour lever les avis sur l'eau potable à long terme dans les réserves. Nous avons donné aux participants de l'information illustrant l'engagement du gouvernement fédéral dans ce secteur et les progrès accomplis jusqu'à présent. Plusieurs participants, qui jusqu'à présent ne connaissaient pas en détail les données qui leur ont été montrées, n'ont pas été particulièrement impressionnés. À leur avis, le problème n'était pas une priorité importante pour le gouvernement du Canada et ils ont souligné qu'un tel problème n'aurait jamais dû se produire dans un pays aussi évolué que le Canada. Ils se sont également montrés sceptiques devant le suivi apporté en matière d'entretien et de contrôle de la qualité. Du même coup, les participants ont affirmé en bloc que ce problème devrait être considéré comme hautement prioritaire par le gouvernement fédéral et certains ont signalé qu'en réglant la question des avis sur la qualité de l'eau potable, le gouvernement répondrait à un principe clé de la DNUDPA visant à protéger les Autochtones contre la discrimination.

Aliénation de l'Ouest (nord de l'Alberta, Manitoba)

Dans les deux groupes composés de participants habitant des villes de l'Ouest, une partie de la discussion portait sur des enjeux se rapportant à l'aliénation de l'Ouest.

Les participants ont été invités à indiquer les trois principaux mots qu'ils utiliseraient pour dépeindre la relation actuelle entre le gouvernement du Canada et leur province. Les réponses fournies variaient grandement d'une province à l'autre. Plus de négativité et de frustration étaient palpables chez les participants du nord de l'Alberta, notamment en ce qui concerne la performance économique de la province et l'impression que le gouvernement fédéral n'appuyait pas assez leur province et n'influait pas suffisamment sur les décisions qui la touchent. La plupart des participants employaient les termes



suivants pour décrire la relation : source de frustration, évitement, impossible à réparer, et paroles en l'air.

En général, les participants du Manitoba voyaient la relation entre leur province et le gouvernement fédéral d'un œil plus favorable et n'avaient pas vraiment l'impression que le Manitoba était traité différemment des autres provinces. Selon eux, la relation était équitable, acceptable et collaborative, mais aussi polarisée, tendue et caractérisée par les divisions et les secrets. Les participants attribuaient tout clivage principalement aux différents points de vue des deux ordres de gouvernement et à la propension du gouvernement provincial à adopter une position critique à l'endroit des politiques et des programmes fédéraux.

À la question visant à savoir si le gouvernement du Canada traitait équitablement leur province, nous avons constaté la même divergence d'opinions. Les participants du nord de l'Alberta s'entendaient généralement pour dire que ce n'était pas le cas, le gouvernement du Canada ayant l'air plus préoccupé selon eux par les emplois dans le centre du Canada. Sans compter que de nombreux participants étaient d'avis que l'Alberta versait des paiements de péréquation injustement élevés au gouvernement fédéral par rapport à ce qu'elle recevait en contrepartie. Invités à se prononcer sur ce que le gouvernement fédéral pourrait faire pour montrer qu'il est à l'écoute des préoccupations des gens de l'Alberta, beaucoup de participants prônaient davantage de communication et de collaboration avec le secteur pétrolier et gazier, à l'heure où la province délaisse l'économie axée sur les combustibles fossiles pour une économie plus diversifiée. En comparaison, les participants du Manitoba ont donné peu de réponses à cette question. La plupart considéraient qu'en général les Manitobains étaient traités de façon équitable, estimant avoir un assez bon accès aux soins de santé et à l'éducation dans la province.

Enjeux locaux (nord de l'Alberta, Yellowknife)

Les enjeux locaux ont été abordés dans le nord de l'Alberta et à Yellowknife, afin de cerner les priorités du gouvernement du Canada.

Les participants du nord de l'Alberta ont soulevé plusieurs enjeux, dont l'emploi, les soins de santé, la sensibilisation à la santé mentale, l'éducation, l'itinérance et la réconciliation avec les peuples autochtones. Ils ont été peu volubiles au sujet des initiatives mises en place par le gouvernement fédéral qui ont été profitables pour la province, ne mentionnant que le réseau pipelinier Trans Mountain. À l'inverse, ils étaient généralement favorables aux efforts entrepris par le gouvernement pour remédier aux problèmes de puits abandonnés. D'après eux, cela serait bon pour l'environnement et permettrait de créer des emplois nécessaires à court terme. Les principales critiques concernant cette initiative se rapportaient à l'utilisation de fonds publics pour l'assainissement des puits, une responsabilité qui devrait incomber plutôt aux entreprises qui avaient exploité, puis abandonné les puits. Nous avons également observé un appui à l'égard des investissements qui favoriseraient une croissance économique plus durable dans la province et plus d'emplois à long terme.



À Yellowknife, les participants ont formulé un vaste éventail d'enjeux en réponse à la question sur les grandes préoccupations locales, dont l'itinérance, le coût élevé de la vie, la pénurie de logements abordables, la rareté des emplois et les bas salaires, un meilleur accès à l'éducation postsecondaire, du soutien pour les personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale ou de toxicomanie et l'accès à des professionnels de la santé. Même si la contribution du gouvernement fédéral au financement de la construction d'un nouvel hôpital et de plusieurs autres améliorations aux infrastructures ainsi que l'aide financière offerte en réponse à la COVID-19 ont été reconnues, certains participants étaient contrariés, considérant que très peu d'attention était accordée aux Territoires. Selon eux, il en était ainsi à cause d'une sous-représentation au Parlement. Outre les enjeux mentionnés ci-dessus, les participants jugeaient que l'accès à Internet haute vitesse devait être une priorité du gouvernement du Canada. Ils ont souligné le coût élevé de l'accès à Internet, les problèmes de connectivité (p. ex., lenteur de la connexion Internet) et le manque de concurrence dans la région quant aux fournisseurs d'accès Internet. Les participants croyaient que le gouvernement fédéral devait favoriser une concurrence accrue dans la région, afin qu'ils puissent obtenir de meilleurs services, à moindre coût.

Véhicules zéro émission (VZE) (nord de l'Alberta, Manitoba, Yellowknife, grandes villes de l'Ontario, villes de taille moyenne du sud et de l'est de l'Ontario, bénéficiaires de l'AE ou de prestations de relance habitant des villes de taille moyenne du Québec)

La plupart des participants avaient entendu parler des véhicules zéro émission (VZE) et étaient enclins à en acheter un dans l'avenir. Ils comprenaient très bien les avantages pour l'environnement des VZE et la réduction de l'empreinte carbone qu'ils engendraient. Ils étaient aussi intrigués par le faible entretien exigé par ce type de véhicules et par l'arrivée de véhicules électriques plus puissants. Ce dernier point était particulièrement important pour ceux qui manifestaient un intérêt pour les camions et les véhicules utilitaires lourds. Les réactions ont cependant été tempérées en raison de préoccupations concernant le coût d'achat initial. Les participants avaient l'impression que les VZE coûtaient plus cher. Ils s'interrogeaient aussi sur l'autonomie de la batterie, l'élimination des batteries, la disponibilité des bornes de recharge et l'utilité de tels véhicules dans les régions éloignées et nordiques.

La majorité pensait que le prix des VZE au Canada finirait par se comparer à celui des autres véhicules équipés d'un moteur à combustion interne conventionnel, mais que cela n'arriverait pas de sitôt (pas avant 5 à 25 ans). Beaucoup de participants avaient de la difficulté à faire une prévision, car ils connaissaient peu cette technologie et les initiatives des différents acteurs de l'industrie automobile en la matière. D'autres ont parlé des impacts des VZE sur l'environnement en général pendant leur cycle de vie, de l'étape de la fabrication, en passant par leur utilisation, puis leur élimination. Ils ont également abordé la question de la valeur de revente.

Les participants ont réagi à une récente annonce du gouvernement du Canada concernant le financement d'une usine d'assemblage de Ford à Oakville pour la fabrication de VZE. Certains étaient au courant de l'annonce. Qu'ils aient été familiers ou non avec l'investissement de 590 millions de dollars des gouvernements fédéral et ontarien dans l'usine de Ford à Oakville, les participants ont eu



des réactions partagées. Quelques-uns appuyaient la promotion de cette technologie au Canada, tandis que d'autres remettaient en question l'idée d'accorder une somme si importante à une entreprise privée et se demandaient en quoi elle serait profitable pour la population canadienne.

Invités à se prononcer sur l'idée que le gouvernement du Canada établisse des objectifs quant au pourcentage de voitures électriques vendues au Canada ou exige que toutes les voitures neuves vendues au Canada soient des VZE d'ici 2035, les participants ont formulé des avis quelque peu variés. Certains se sont dits favorables, compte tenu des avantages environnementaux. D'autres craignaient les possibles défis engendrés par la géographie et le climat uniques du Canada et étaient réfractaires à toute initiative susceptible de porter atteinte à l'indépendance des consommateurs et de limiter leurs choix.

COMPLÉMENT D'INFORMATION

The Strategic Counsel

Numéro de contrat : 35035-182346/001/CY Date d'octroi du contrat : le 18 décembre 2020

Valeur du contrat : 1 618 838,00 \$